



DEL- 2022 - 017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17**

OBJET :

**CONVENTION DE
PARTENARIAT POUR
LE DISPOSITIF DE
TELEASSISTANCE
LOIRE ATLANTIQUE**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Jeudi 24 février
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal
EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND
A., Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY
M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU
F., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., M GAULTIER J-
L, Mme JOLIVET C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme
LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU
C.

Excusés : M AMOSSÉ M.,

Secrétaire de séance : M SOURISSEAU B.

Dans le cadre du dispositif de téléassistance en Loire-Atlantique, il convient de réactualiser la convention de partenariat.

Il est donné lecture de cette nouvelle convention de partenariat qui a été approuvée par la Commission Permanente du Département de Loire-Atlantique dans sa séance du 25 novembre 2021.

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** à cette convention pour le dispositif de téléassistance,
- **ACCIAUTORISE le Maire** à signer ladite convention avec le Département

Le **1 MARS 2022**

Certifié exécutoire par le Maire

Publié ou notifié le : 1 - MARS 2022

1 - MARS 2022

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**

